

Avis voté en plénière du 28 janvier 2014

# Favoriser l'accès pour tous à une alimentation de qualité, saine et équilibrée

## Déclaration du groupe de l'Outre-mer

Le groupe de l'Outre-mer remercie le rapporteur et la section d'avoir rappelé qu'en Outre-mer, il n'y a pas un modèle alimentaire mais des habitudes propres à chaque territoire, liées aux particularités culturelles, économiques, géographiques et à l'environnement régional. Sur ce dernier point, le groupe rappelle que la non-prise en compte des spécificités ultramarines dans les accords de libre-échange entre l'Union européenne et certains grands pays fait courir un risque pour l'avenir des productions locales et constitue souvent une entrave aux accords régionaux passés entre les territoires ultramarins et les pays tiers.

Au-delà des particularismes, les Outre-mer se caractérisent aussi par une prévalence élevée de l'obésité, du diabète et des maladies cardiovasculaires. Cette situation, extrêmement préoccupante sur les territoires en phase de transition démographique et nutritionnelle comme Mayotte, la Guyane ou Saint-Martin, appelle des réponses fortes et adaptées aux contextes locaux.

Sur ces territoires, où les habitudes alimentaires et les systèmes traditionnels de production évoluent rapidement, l'amélioration de la composition nutritionnelle des produits constitue une priorité. L'avis souligne à raison que le dialogue renforcé entre les exécutifs locaux et les industriels doit aboutir à une réduction en sucres, sels et matières grasses de l'offre alimentaire. S'agissant des produits riches en matières grasses, une réflexion doit être menée afin d'aboutir à une réglementation proche de celle mise en place récemment dans les DOM concernant les produits à haute teneur en sucres. En outre, sur ces questions, l'Observatoire public de la qualité de l'alimentation (OQALI) a un rôle croissant à jouer, d'autant que cet organisme n'est aujourd'hui pas présent sur tous les territoires.

Par ailleurs, le groupe de l'Outre-mer souligne avec intérêt les propositions visant à permettre l'accès aux plus démunis à une alimentation équilibrée. Ces publics vulnérables ont besoin d'information et d'éducation autour de l'alimentaire et de la valorisation des produits de qualité. Or, il faut rappeler que la famille, l'école ou encore le médecin constituent des structures fondamentales dans nos sociétés ultramarines et sont des points d'appuis dans le maintien des traditions et des habitudes alimentaires propres à chaque territoire.

Partageant la plupart des analyses et des propositions, le groupe a voté l'avis.